

Sept. Oct. Nov. 2014



Ornex

infos

p. 02 **Édito**

p. 03-04 **Ça s'est passé à Ornex**

Les caisses à savon
Festival Tôt ou T'Arts
Le Marché des créateurs
Un air de Brésil
Rencontre
des guitares
Accueil de loisirs
Journées portes ouvertes
à la nouvelle école

p. 05 **Au fil des Conseils**

Priorité aux écoles

p. 06 **Le point
sur les travaux**

Ouverture de la
nouvelle école
Feux de Maconnex
et marquage au sol
Nettoyage du
Monument aux morts

p. 11 **Vie citoyenne**

Les Obligations
des propriétaires
et des riverains
Inscriptions sur
les listes électorales
Carte nationale d'identité

p. 12 **Vie communale**

Deux écoles
pour une rentrée
Sondage pédibus
Au revoir Père Poirier

p. 13 **Points de vue**

Le mot de la majorité
Liste OUI

p. 14 **Intercommunalité**

Bientôt une véloroute

p. 14 **État civil**

p. 15 **Infos pratiques**

p. 16 **À vos agendas !**



Dossier
DES ASSOCIATIONS
À VIVRE



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En cette période de rentrée, la municipalité souhaite **mettre à l'honneur celles et ceux qui contribuent**, à travers l'engagement bénévole qui est le leur, **au lien social dans notre commune**.

Longtemps parent pauvre de la vie communale, le monde associatif ornésien s'enrichit chaque jour davantage avec une diversité dont témoignent les activités sportives, sociales, périscolaires et culturelles proposées à la population. Parfois considérés comme la banlieue d'Ornex, le Pays de Gex – et la commune d'Ornex en particulier – sont pourtant riches de leurs acteurs associatifs.

Développées notamment par le Comité des fêtes d'Ornex (COF), l'Amicale du personnel communal ou la Jeunesse d'Ornex, les différentes manifestations esti-

vales et automnales traduisent bien l'attachement des Ornésiens à défendre et à promouvoir une animation propre à notre village. Que celui-ci soit l'un des seuls du territoire gessien à bénéficier de l'action d'une association de défense du patrimoine (Association des Mémoires Ornésiennes) traduit bien la volonté d'une majorité d'entre nous de préserver notre cadre de vie.

Qu'il me soit permis de distinguer ici **le dévouement singulier de l'Amicale des sapeurs-pompiers**. Inestimable, son combat de chaque instant pour sauver des vies ne pourra toutefois se perpétuer qu'avec l'intérêt et l'adhésion de nos jeunes.

Elle peut compter, et avec elle l'ensemble des associations présentes et à venir, sur le soutien entier de la municipalité nouvellement élue.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornesiens,

In this period of re-entry, the newly elected municipality wishes to thank those who contribute, through their voluntary engagement, to the social cohesion in our community. Associations who for a long time starved of public recognition, now help to enrich the social choice for Ornésiens, with a greater variety of options as evidenced by sporting, social, extracurricular and cultural activities offered to the population. Sometimes considered the dormitory suburbs of Geneva, the Pays de Gex – and the municipality of Ornex in particular – is however rich in active associations. Examples include the Comité des fêtes d'Ornex (COF), the Youth of Ornex, very involved in the animation of our village, the

Association des Mémoires Ornésiennes (AMO), who act as defenders of the local heritage, Ornex-Forme, or the local firefighters who work year-round to provide the first line of emergency help to the community. The world of associations in Ornex is rich. It is up to you to discover these and help make them live!

Mark Toomey

En este período de vuelta de verano, la nueva municipalidad desea honrar a los que contribuyen, a través de su compromiso benévolo, al lazo social de nuestro municipio. Considerado durante mucho tiempo como el pariente pobre de la vida municipal, el círculo asociativo ornesino se enriquece

cada día mas. Actividades deportivas, sociales, extraescolares y culturales son propuestas a la población. El País de Gex – y el municipio de Ornex en particular – son considerados, a menudo, como la ciudad dormitorio de Ginebra, sin embargo son ricos en asociaciones. Citemos por ejemplo « le Comité des fêtes d'Ornex » y « la Jeunesse d'Ornex » muy implicados en la animación de nuestro pueblo, la « Association des Mémoires Ornésiennes » (AMO), defensor del patrimonio local, « Ornex-Forme », o la « Amicale des sapeurs-pompiers » que obran todo el año para llevar los primeros auxilios. El mundo asociativo de Ornex es rico ; descúbralo y denle vida !

► Plein soleil pour les caisses à savon

Le soleil et le Club du Poizat s'étaient donné rendez-vous le 6 juillet dernier sur la Côte d'Ornex pour une édition particulièrement réussie de la descente de caisses à savon. Parmi la quinzaine de bolides en piste, on distinguait la baignoire réalisée par l'accueil de loisirs des Bois. Et si la sono a connu quelques déboires, l'ambiance était toutefois au rendez-vous avec le stand buvette et petite restauration tenu par deux associations ornésiennes.



► Festival Tôt ou T'Arts

Organisé par **le centre social les Libellules de Gex**, avec pour objectif d'amener la culture dans les petites communes, le festival Tôt ou T'Arts a permis aux Ornésiens de **découvrir trois spectacles originaux** : de la déambulation, du théâtre et de la portée acrobatique. Il y en avait ce 5 juin pour tous les goûts.



► Première pour le Marché des créateurs

La première édition du Marché des créateurs proposé sur le site de la **Brasserie Gessienne**, les 17 et 18 mai, a rencontré un franc succès. Venu de tout le Pays de Gex, **une quinzaine de créateurs et créatrices se sont retrouvés pour exposer et vendre leurs productions artisanales** : bijoux, luminaires, sacs, bougies, articles de couture...

► Un air de Brésil

Belle initiative que celle de la Jeunesse d'Ornex qui a assuré un mois durant, sous chapiteau et sur écran géant, **la retransmission des matchs de la Coupe du monde de football**, sur le parc de stationnement de la mairie. Venus nombreux, les aficionados ont pu profiter de l'ambiance football et goûter aux flammekueches préparées par le Comité des fêtes d'Ornex. Rendez-vous en 2016 pour le championnat d'Europe !



► Quand une guitare rencontre une autre guitare...

Le 22 juin, **l'école de musique Groove Guitare**, située rue de Perruet, proposait sur le site de la Brasserie Gessienne **une rencontre des guitares** : moment privilégié pour les parents de découvrir les progrès de leurs enfants. La rencontre, organisée selon le principe de buffet canadien, fut aussi un beau moment de partage entre musiciens et chanteurs !

► Été pluvieux, accueil de loisirs heureux !

Ce ne sont pas moins de 45 enfants en moyenne qui ont eu la chance cet été de participer aux activités proposées par les 9 animateurs du Centre de loisirs (Romain, Pauline, Guillaume, Lukaz, Stéphanie, Souhad, Nathan, Céline et Nadia). Malgré un été pluvieux, les enfants ont pu vivre des moments pour certains inoubliables, comme la découverte du parc des Aigles du Léman ou leur baptême de l'air à Bellegarde-sur-Valserine (vol aérien dans un aéronef de 3 places).



Prenez note : les inscriptions pour les vacances de la Toussaint auront lieu le samedi 27 septembre de 9h à 12h à la mairie d'Ornex pour les Ornésiens dont les deux parents travaillent, et à partir du lundi 29 septembre à 14h pour tous.

► Succès pour la Journée portes ouvertes

Environ 200 personnes – parents, futurs élèves, habitants du quartier, habitants d'Ornex, et curieux – sont venus visiter la nouvelle école d'Ornex. Tous étaient ravis de découvrir les locaux en avant-première ! Les couleurs, le volume des pièces ont été appréciés à l'unanimité ! Ces visites ont permis à tout le monde de se familiariser avec les lieux, et ainsi d'appréhender la rentrée scolaire du 2 septembre avec plus de sérénité.



Avec des ordres du jour essentiellement administratifs, les séances du conseil municipal des mois de mai, juin et juillet ont permis de préparer la rentrée scolaire et d'acquérir un véhicule utilitaire pour les services techniques municipaux.

Réforme des rythmes scolaires

Suivant l'avis du Comité de pilotage spécifiquement créé réunissant enseignants, parents d'élèves, représentants du personnel communal et élus, le conseil municipal a décidé d'organiser **les nouvelles activités périscolaires** (réforme des rythmes scolaires) sur une demi-journée, de 13h30 à 16h30, le mardi après-midi à l'école de Villard-Tacon et le jeudi après-midi à l'école des Bois. Cette organisation horaire doit permettre de mutualiser les intervenants dans les deux écoles et donner l'opportunité aux enfants de goûter à des activités diverses, sportives ou culturelles, avec six animateurs spécialement recrutés. Il est ainsi prévu de combiner au cours d'un après-midi des activités créatives, comme l'apprentissage de la musique ou du théâtre, à des activités sportives à l'extérieur comme à l'intérieur. La contribution des parents s'élèvera à 2 et 4€ pour les deux dernières tranches du quotient familial et sera prise en charge par la commune pour les familles à faible revenu.

La salle de motricité de l'école de Villard-Tacon



Écoles privées sous contrat

Conformément à la loi, le conseil municipal a voté à l'unanimité le financement de la scolarisation des enfants d'Ornex dans **les écoles privées élémentaires de Saint-Vincent (Ferney-Voltaire) et de Jeanne-d'Arc (Gex)** pour l'année 2013/2014, à raison de 800€ par enfant. Les montants s'élèvent à 13 600€ pour le premier établissement, et 4 000€ pour le second.

Transport scolaire

L'attribution du marché de transport scolaire pour l'année 2014/2015 s'est portée sur **l'entreprise Europtours** pour un montant total de 50 000€ HT maximum. Il s'agit d'une reconduction.



Cantines

Le marché de confection et de livraison froide de repas pour les restaurants scolaires et l'accueil de loisirs de la commune d'Ornex a été quant à lui attribué à **l'entreprise Sherpas** pour un montant total estimatif de 126 034€ HT.

Nettoyage des écoles

Le conseil municipal a attribué le marché de nettoyage des locaux scolaires pour l'année scolaire 2014/2015 à **l'entreprise Onet Services** pour un tarif horaire de 25€ HT, soit un montant total de 21 625€ HT pour l'année scolaire.

Un nouveau véhicule utilitaire pour les services techniques

Suivant l'avis de la commission Travaux et des futurs usagers, le choix du conseil municipal pour l'attribution du nouveau véhicule des services techniques s'est porté sur un véhicule multiusages, équipé d'une benne basculante et d'une cabine 3 places. De fabrication française, ce véhicule sera également équipé d'un hayon, c'est-à-dire d'une plateforme élévatrice permettant d'éviter les manipulations corporelles inutiles.

► Ouverture de la nouvelle école : calendrier respecté !

C'était sans doute le prix à payer pour que la nouvelle école de Villard-Tacon ouvre ses portes dans les délais impartis. Indispensable à la sécurisation des abords du nouvel édifice communal, **l'aménagement d'un passage piétonnier surélevé, d'un nouveau trottoir, de barrières de protection**, a engendré durant l'été d'importantes perturbations pour la desserte et la traversée du hameau. La municipalité réitère ses excuses auprès des riverains pour la gêne occasionnée.



Malgré quelques finitions d'usage, le bâtiment a pu être livré à temps : un véritable exploit possible grâce à la mobilisation de la commission Travaux, aux services techniques de la commune et aux entreprises engagées. **Le respect des délais a par ailleurs permis de démonter les préfabriqués de l'école des bois** et d'économiser ainsi un coût annuel de location de 30 000 €.

► Feux de Maconnex et marquage au sol

Le réglage des feux de Maconnex, situés à la jonction de la route de Divonne et de la RD 1005, **sera prochainement modifié** afin de sécuriser l'accès depuis le hameau à la départementale et d'éviter l'accès concomitant des automobilistes en provenance de Gex. **Les feux de Villard-Tacon seront également sécurisés** par la pose d'une signalisation horizontale en résine. Dans un même souci de sécurisation, des enfants en particulier, **le quartier de la nouvelle école** bénéficiera quant à lui d'une **importante campagne de marquage au sol**.

► Nettoyage du Monument aux morts

À l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, une entreprise agréée Monuments historiques a procédé au nettoyage du Monument aux morts situé près de l'église paroissiale. Modifié à plusieurs reprises, **le monument a retrouvé sa fixation d'origine pour le pavoisement**, située non pas à l'avant mais à l'arrière de l'édifice.



► Des associations à vivre

À Ornex, près d'une quinzaine d'associations s'investissent tout au long de l'année pour faire partager leurs passions. Leur point commun ? Le bénévolat. En cette période de rentrée, toujours propice à la recherche d'activités, faisons leur connaissance...

Amicale des sapeurs-pompiers

Le Centre de Première Intervention (CPI) d'Ornex est constitué de 17 sapeurs-pompiers volontaires, tous bénévoles, assurant la protection des Ornésiens en leur portant secours et assistance. Relais associatif du CPI, l'Amicale des sapeurs-pompiers organise la Sainte-Barbe, propose des activités sportives, édite son calendrier de fin d'année... Si vous êtes en bonne condition physique, n'hésitez pas à prendre contact auprès de **M. Gallet : 04 50 42 90 56**.



Association des Mémoires Ornésiennes (AMO)

Depuis 2011, cette association dédiée à l'histoire et au patrimoine ornésiens anime la vie locale par l'organisation de visites guidées, d'ateliers de généalogie, ou d'animations dans le cadre des Journées du patrimoine. Pour mettre en exergue des aspects peu connus de notre histoire, elle édite des fascicules, comme ceux sur l'église Saint-Brice et sur les puits et fontaines. **www.amo-ornex.fr**

Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex

Avec 120 adhérents recensés, l'Apicy a pour objectif de faciliter, encourager, défendre auprès des autorités, rendre plus sûrs et développer... les déplacements à pied et à vélo. Elle est régulièrement sollicitée par les communes gessiennes comme Ornex lors de travaux de voirie ou d'aménagement de pistes cyclables. **info@apicy.fr**



Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et du Patrimoine historique d'Ornex

Créée en 1996, l'Asepho œuvre pour le respect de l'environnement et la sauvegarde du patrimoine historique d'Ornex. Particulièrement active en 2005 autour du projet de la ZAC de Charbonnières, elle souhaite privilégier une urbanisation qui mette en valeur le territoire de la commune et mobiliser la population contre tout projet d'urbanisation à dimension excessive. www.asepho.org



Comité Ornex Fête (COF)

Il est de toutes les manifestations ornésiennes. Récemment remarqué lors de la descente de caisses à savon, la retransmission des matchs de la Coupe du monde de football, et même lors de la Fête à Voltaire au château de Ferney, le COF s'est fait une spécialité de proposer des flammekueches cuites au feu de bois.

Pour participer aux prochaines manifestations de la commune, contacter :

ornexcof@gmail.com



Culture-Langue

Depuis 1998, l'association Culture-Langue propose des rencontres et des activités avec ou sans enfants dans le Pays de Gex et en Suisse voisine : conversations dans six langues, club de lecture, cuisines du monde, activités enfants, sorties musées, randonnées... Avec plus de 130 adhérents et 15 nationalités, elle est l'association multiculturelle par excellence de la commune.

www.culture-langue.com

Jeunesse d'Ornex

Créée en 2011, la Jeunesse d'Ornex cherche à rassembler les jeunes de la commune dans le but d'organiser des événements sportifs et culturels. Très impliquée dans l'animation communale, elle s'est récemment distinguée en proposant la retransmission des matchs de la Coupe du monde de football. Elle mène actuellement une réflexion pour renforcer l'offre culturelle sur le territoire communal.

lajeunessedornex@gmail.com



Judo Club d'Ornex

Le Judo Club d'Ornex propose des cours de judo et de ju-jitsu encadrés par trois moniteurs diplômés et limités à 10-12 élèves. Ils permettent de préparer les examens pour l'obtention de la ceinture jaune à la ceinture noire. À noter que l'association interviendra dès la rentrée les jeudi et mardi au sein des écoles dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.

jimmy.gouvernet@gmail.com



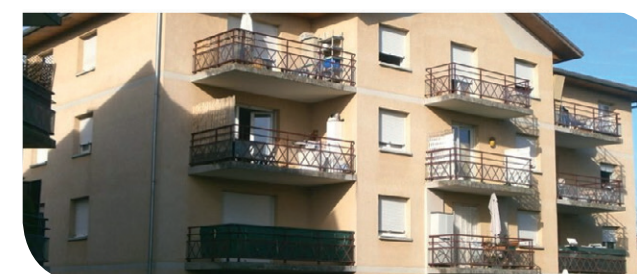
Les Berges du Lion

Depuis 1998, la résidence pour personnes âgées des *Berges du Lion* héberge une douzaine de pensionnaires dans un cadre familial qui leur permet de conserver un maximum d'autonomie. Ceux-ci bénéficient ainsi d'une présence active, de repas préparés et du confort d'appartements aménagés.

155, rue des Berges du Lion

Tél: 04 50 41 93 05

www.bergesdulion.eu



Loisirs d'automne

Depuis plus de trente ans, l'association des Loisirs d'automne propose des activités aux personnes de plus de 65 ans. Elle organise, quatre fois l'an, des repas dans divers restaurants du Pays de Gex. Une participation est demandée et la différence est à la charge du club. Chaque année l'association organise quelques manifestations à la salle René-Lavergne : assemblée générale, repas gratuit suivi d'un loto gratuit. La prochaine assemblée du club est prévue pour février 2015. Avis aux personnes intéressées : les membres du bureau souhaitent laisser leur place aux plus jeunes !

André Biolay, président: 04 50 40 49 07

COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?

Régie sur le principe de l'activité non lucrative (loi 1901), la création administrative d'une association procède d'une démarche inhabituellement simple. Il suffit que deux personnes se mettent d'accord sur l'objet de la future association puis rédigent ses statuts en précisant nom, objet et adresse, avant dépôt auprès des services de la Sous-Préfecture de Gex. Deux formulaires Cerfa sont à votre disposition : l'un pour déclarer votre association (Cerfa n° 13973*03), l'autre pour transmettre la liste des personnes du bureau de votre nouvelle association (Cerfa n° 13971*03). L'existence de celle-ci ne prend officiellement corps qu'avec l'annonce de sa création au Journal officiel.

Ornex-Forme

Affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, l'association Ornex-Forme s'adresse aux adultes, aux enfants et aux aînés dans l'objectif de favoriser leur épanouissement personnel par le biais d'une activité sportive régulière. Idoinés pour lutter contre la sédentarité, les cours sont dispensés de septembre à juin, par sept animatrices diplômées. www.ornex-forme.asso.cc-pays-de-gex.fr



Ornex Yoga

Affiliée à l'Institut français du yoga, cette association propose des cours de 1h15 par petits groupes. Une pratique au rythme des saisons, une pause pour reprendre contact avec soi-même, « habiter » son corps, calmer son mental, un mieux-être dans sa vie de tous les jours.

Informations auprès de Claire Pepin :
06 89 39 49 33 - ornex.yoga@gmail.com



Sou des écoles

Pendant l'année scolaire, le Sou de l'école des Bois organise plusieurs manifestations (bourse aux skis, goûters, loto, carnaval, cross, videgreniers, fête de fin d'année...) destinées à récolter des fonds pour financer des spectacles, sorties scolaires, activités sportives. La participation des parents pour l'encadrement des sorties ou la fabrication de pâtisseries est particulièrement appréciée. sou.ornex@gmail.com

Tennis Club

Le Tennis Club d'Ornex, fondé en 1990, est un club de tennis de village, dont les membres proviennent d'Ornex et des villages alentour. L'association compte aujourd'hui une centaine d'adhérents de tous âges. Le club dispose de deux courts extérieurs, à proximité d'un parc de stationnement, le long de la rue de la Place d'armes. Les inscriptions se font par voie électronique : tennis.club.ornex@gmail.com



Yogatoons

L'association Yogatoons, créée en 2012, compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents et s'adresse prioritairement aux enfants et aux adolescents. De façon ludique et pédagogique, ceux-ci sont initiés aux méthodes de relaxation et de respiration. Une fois par trimestre les parents sont invités à participer à une séance avec leurs enfants. yogatoons@gmail.com



► Les obligations des propriétaires et des riverains

Qu'il s'agisse de la taille des haies, de l'entretien des espaces verts ou du déneigement, **la loi régit strictement les obligations des propriétaires et des riverains**. En cas d'accident par négligence, leur responsabilité est toujours engagée... Une raison suffisante pour profiter de l'automne et se mettre en règle !



DES HAIES LIMITÉES À 2 MÈTRES

Les propriétaires riverains des voies publiques et des voies privées ouvertes à la circulation publique doivent veiller à ce que leurs plantations

restent toujours contenues dans les limites de leur propriété. Elles ne doivent pas non plus, sur cette limite, être à plus de 2 mètres de hauteur. Le non-respect de la loi peut s'avérer particulièrement dangereux lorsque la circulation sur les trottoirs est empêchée, que les fils conducteurs aériens (EDF, France Telecom) sont touchés ou que les panneaux de signalisation routière sont masqués.

DÉBROUSSAILLAGE : UNE OBLIGATION

Strictement encadré par la loi, le débroussaillage s'applique tout à la fois aux zones urbanisées, aux zones

mêmes agricoles qui les voient, ainsi qu'aux bois classés et aux espaces qui leur sont contigus. La déprise agricole, même relative, qui touche notre commune, conduit depuis plusieurs années à l'augmentation inquiétante des délaissés. Visuellement et écologiquement préjudiciable, cette situation, qui favorise la prolifération de plantes invasives, est par arrêté préfectoral passible d'importantes amendes.

DÉNEIGEMENT : CE QUE DIT LA LOI

Contrairement à une idée répandue, le déblaiement et le salage des trottoirs devant chez soi incombent aux propriétaires riverains. En cas d'accident, leur responsabilité est entière. Les services municipaux assurent quant à eux le déneigement et le salage des chaussées communales ou réputées telles (rétrocession à la commune des voiries privées) et des espaces publics. En cas d'alerte météorologique, il est conseillé de ne pas stationner de manière gênante son véhicule, et de porter assistance aux voisins en situation de fragilité.

► Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire sur les listes électorales. Il suffit de passer en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone...), et l'inscription se fait immédiatement. Toutes les démarches pour être radié de votre ancienne commune sont effectuées par les services de la mairie auprès de l'Insee. **En tant que ressortissant européen**, vous pouvez aussi être inscrit sur notre commune pour voter aux élections du Parlement européen et aux élections municipales. La démarche est la même. Il vous sera simplement demandé de remplir en plus une attestation indiquant que vous n'êtes pas privé du droit de vote dans votre pays d'origine.

► Carte nationale d'identité : nouvelle durée de validité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est allongée. **Elle passe de dix à quinze ans pour les personnes majeures.** Cet allongement s'applique aux CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (dans ce cas, la prolongation est automatique). Pour les mineurs, la durée reste de dix ans.

► Deux écoles pour une rentrée

Elle s'annonçait comme la rentrée de tous les dangers. Livrée à temps, **la nouvelle école de Villard-Tacon** aura toutefois permis aux enfants, à leurs parents, aux enseignants et aux personnels accompagnants, d'effectuer la rentrée dans des conditions sinon parfaites, du moins satisfaisantes. Vidée de ses préfabriqués, **l'école des Bois** a retrouvé quant à elle des effectifs en adéquation avec ses capacités d'accueil, tandis que les enfants à Maconnex et Villard s'approprient peu à peu leur nouvelle école.



La rentrée à la nouvelle école...

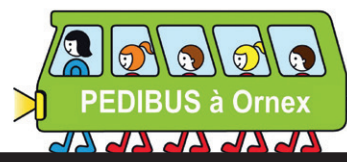
Invitée à découvrir le nouveau groupe scolaire, le 27 août, la population a massivement répondu présente. À l'heure où nous imprimons ces lignes, la desserte du nouvel équipement, notamment aux heures de pointe, fait l'objet d'un bilan détaillé...

... et à l'école des Bois



► Sondage pédibus : oui, mais...

Consciente de la situation peu propice à l'accès en voiture de la nouvelle école, la municipalité tient à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose afin de trouver des solutions à une situation qu'elle n'a pas choisie. Ainsi, au mois de mai, 150 questionnaires ont été distribués à propos de la mise en place d'alternatives au « tout voiture », dont un pédibus à Maconnex et Villard-Tacon. Seule une petite soixantaine de questionnaires, représentant 40 % des enfants scolarisés à la nouvelle école, a été renvoyée dûment complétée. Si, dans les intentions exprimées, la mise en place d'un pédibus arrive en tête (65 % contre 63 % pour celle de la voiture et 57 % pour la marche à pied), **moins d'une vingtaine de parents se dit disposée à encadrer bénévolement ce service**, et ce, le matin uniquement. Malgré ce résultat en demi-teinte, les services de la commune engageront prochainement une nouvelle concertation afin de déterminer précisément les conditions de réalisation de ce projet.



► Au revoir Père Poirier



Après dix années passées au presbytère de Ferney-Voltaire, le Père Poirier a quitté le Pays de Gex à la fin de l'été. Originaire du Canada, il s'était installé en 2004 à Ferney-Voltaire, avant de devenir en 2009 le curé des trois paroisses de Prévessin-Moëns, Ferney et Ornex. **De son propre aveu, ces dix années**

passées dans le Pays de Gex auront été pour lui des plus enrichissantes : « Avec plus de 100 nationalités différentes, j'ai pu apprécier la diversité des langues, des cultures et des coutumes, et constater la singularité du Pays de Gex par rapport au reste du département de l'Ain. »

Après avoir célébré une dernière messe le 16 août dernier en l'église d'Ornex et le 31 août en celle de Ferney-Voltaire, le Père Poirier s'est installé dans un petit village du Bugey, Sainte-Julie, où il est désormais prêtre auxiliaire du canton de Lagnieu. **Son successeur, le Père Jean-Philippe Bernard**, jusqu'ici curé de Trévoux, sera officiellement installé et présenté à la communauté chrétienne le dimanche 21 septembre 2014.

► Le mot de la majorité Charbonnières : de nouveaux éléments

Par délibération en date du 22 octobre 2013, l'ancienne municipalité approuvait un document issu des études sur l'agglomération franco-valdo-genevoise concernant le contrat de corridor écologique Vesancy-Versoix. Ce faisant, elle admettait *de facto* l'existence – mentionnée en annexe de ce contrat – d'un corridor environnemental dans le secteur de Charbonnières, à l'emplacement même où elle souhaitait implanter la nouvelle gendarmerie... Conséquence de ce grand écart, la nouvelle municipalité se voit contrainte – après des études d'aménagement chiffrées à près de 30 000 € en 2013 – de reprendre les études à zéro ou presque, et de s'en remettre aux conclusions d'une nouvelle étude environnementale chargée de préciser les confins de ce même corridor écologique... Situé au cœur de notre commune, le secteur de Charbonnières

et son possible aménagement empoisonnent depuis plus d'une décennie la vie communale. Il importe à présent non seulement d'identifier et d'intégrer ce corridor écologique à l'aménagement du secteur, d'œuvrer pour le maintien d'un service de gendarmerie sur notre commune mais aussi, et surtout, de favoriser l'émergence d'un projet immobilier exemplaire, tout à la fois respectueux de l'environnement et des différents quartiers limitrophes (mairie, Béjoud, Charbonnières, Bourg).

C'est avec cette détermination que la municipalité nouvellement élue continuera d'informer régulièrement les Ornésiens de ce dossier sensible à bien des égards, avec une transparence et une cohérence qui ont manifestement fait défaut par le passé.

Les membres de la liste « Ornex demain »

► Liste OUI

Les 100 jours sont une étape symbolique, une marque de la volonté et du dynamisme d'une équipe et donc pour nous l'occasion de faire un premier bilan de l'action du nouvel exécutif. Quel est-il ? La liste est bien courte : la mise en place du règlement intérieur du conseil municipal qui encadre fortement notre expression d'opposition en limitant nos articles à 1850 caractères (ce qui n'était pas le cas dans la mandature précédente) et le transfert de l'impression de *Ornex Infos* à Annemasse alors qu'il était avant imprimé dans le Pays de Gex ! C'est bien maigre et cela souligne la profonde impréparation à la gestion de la commune de cette nouvelle équipe. Et pour une équipe qui s'est engagée à développer l'activité économique, le retrait de l'impression à une entreprise gessienne est un signe plutôt contradictoire. Si ça « bouge » à Ornex, c'est que tous les travaux en cours ou réalisés cette année ont été initiés et inscrits au budget 2014 avant les élections municipales, l'équipe municipale actuelle n'y est pour rien.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, il est regrettable que l'objectif initial de la loi, l'intérêt de l'enfant

par la réduction de la durée de la journée scolaire, n'ait pas été suivi. C'est un fonctionnement « expérimental » selon les critères de la CDEN (Commission départementale de l'Éducation nationale) et contre l'avis du directeur qui a été retenu. Cette absence d'action est également criante dans le domaine de la préparation de l'ouverture de l'école 2. Un questionnaire passé dans les cahiers des enfants début juin n'annonce aucune proposition d'organisation des transports doux pour intégrer l'école dans son quartier et pour privilégier l'accès à l'école à pied dans son quartier. Également, ce que nous avons tout de suite pointé concernant la concentration de la compétence finance par le maire se concrétise dans le manque de relais entre la commune et les directeurs des écoles pour tout ce qui concerne leur dotation budgétaire. Nous serons très attentifs au bon fonctionnement de la nouvelle école.

Afin de contourner la censure, vous pourrez nous rejoindre sur notre nouveau site web à partir de septembre : www.ornexuniteinnovation.fr

**J. Mercier, C. Folger, J.A. Duret,
C. Douilliez, B. Leray, J. Dazin**

► Bientôt une véloroute Gex/Ferney-Voltaire

La Communauté de communes du Pays de Gex vient de diligenter une étude concernant la faisabilité d'une véloroute reliant Gex à Ferney-Voltaire.

Terme générique, **la véloroute est utilisée non seulement par les vélocyclistes mais aussi les promeneurs, les patineurs et tout adepte des modes de transport réputés doux.** L'une des ambitions du projet consiste aussi à faciliter l'accès aux arrêts de bus, en particulier ceux de la future ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS). L'étude engagée doit permettre de répondre à plusieurs interrogations : le choix du tracé, le type d'usagers, les procédés d'éclairage, de signalisation, de revêtement... La nature même de la future voie fera l'objet

d'une analyse précise. Faudra-t-il une bande cyclable, c'est-à-dire une voie unidirectionnelle exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies ? Ou une piste cyclable, c'est-à-dire une chaussée exclusivement réservée aux cyclistes et séparée de la chaussée générale ? Ou encore une voie verte, séparée des circulations motorisées et située dans un environnement varié (tantôt urbain, tantôt rural, dans des parcs ou des espaces naturels) ? Autant d'interrogations auxquelles cette étude devrait permettre de répondre dans les prochains mois, en partenariat avec les associations compétentes mais aussi les communes traversées, qui auront la charge de réaliser – et de financer – les travaux.



Conformément à ses engagements de campagne, la municipalité d'Ornex mettra tout en œuvre pour faciliter l'accès en modes doux aux collège et lycée international de Ferney-Voltaire. L'objectif est de pouvoir bénéficier de la véloroute avant la fin de l'année 2017.

14 | État civil

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveau-nés et leurs familles

07/04/2014 : ARNOULD Axel Benjamin Henri
28/04/2014 : CHATAGNIER Cassandre Odile Annie
30/04/2014 : CARRER-ÉMERY Célestine Laëticia Elisa
05/05/2014 : COLEMAN PROMEROVA
Aaron Nyenati Constance
11/05/2014 : MARTINO Yanis Gaetano

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

22/05/2014 : LARIVIÈRE François Denis Henri
09/06/2014 : PINTO Barosa
17/06/2014 : RIVOLTA épouse BLAIN
Henriette Lucie Armide
17/07/2014 : CALEGARI Antoine Jean
18/07/2014 : BERKHOF épouse SCHROOT
Sophia Jacoba
21/07/2014 : ANTHOINE-MILHOMME Michaël Cédric

Toutes nos félicitations aux mariés

05/07/2014 : Freddy Daniel Serge VÉTELÉ & Corinne Michèle BLANC
05/07/2014 : Olivier MICHELS & Elisabeth Ève Marguerite GIRARD

Mairie

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. : 04 50 40 59 40 - Fax : 04 50 40 93 02

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

• Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h

• Mardi : 14h - 19h (fermé le mardi matin)

ATELIER MUNICIPAL : 04 50 40 91 82

ÉCOLE DES BOIS : 282, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. : 04 50 40 92 24 • Fax : 04 50 42 83 04

E-mail : ecoledesbois.ornex@wanadoo.fr

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

DR PAUL BLUNIER - Les Arcades d'Ornex - 04 50 40 42 41

DR CLAUDIE THIRY - 755, rue de Genève - 04 50 40 10 40

• DENTISTES

DR MERCHAD ELMET ET DR ÈVE ZROUNBA

33, rue de Villard 04 50 40 40 26

• PROTHÉSISTE DENTAIRE • Les Arcades

ALAIN NEURAZ 04 50 42 80 12

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES • Les Arcades

DOMINIQUE PORTEILLA FOURNIER 04 50 28 02 37

BEATRIZ ARRIBAS VILORIA 04 50 28 02 37

VERONICA LOPEZ FERNANDEZ 04 50 28 02 37

JOSEPH FOURNIER 04 50 41 82 29

755, rue de Genève

• OSTÉOPATHES •

ARMAND LACHAUX - Les Arcades 04 50 28 02 37

NICOLAS FIÉVET - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26

• ÉTIOPATHE •

CHARLÈNE LACROIX - Les Arcades 04 50 40 65 73

• PODOLOGUE-PÉDICURE

MIREILLE FRADIN-BONNEBAULT 04 50 40 45 78

244, rue du Dr Durand

• ORTHOPHONISTE

FLORIANE BURGAT 06 81 69 04 85

755, rue de Genève

NUMÉROS D'URGENCE

On vous demandera votre nom, prénom, adresse exacte, numéro de téléphone et le motif détaillé de votre appel.

SAMU - URGENCES MÉDICALES 15

POMPIERS 18

(Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

ACCIDENT OU AGRESSION 112

(De tous les portables sur le territoire européen)

GENDARMERIE 17

(Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

À noter qu'aux heures ouvrables votre appel est directement transféré à la gendarmerie d'Ornex.

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi,

8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84

(Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns)

• PHARMACIE

DR SOPHIE DELORME DURET 04 50 40 53 86

• **PHARMACIE DE GARDE** 3237

• CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

MAISON SAINT-PIERRE 04 50 40 53 20

9, rue de Genève

Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h, et du lundi

au vendredi de 18h à 19h.

Services sociaux sur Ornex

• ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous 04 50 40 73 41

• CENTRE DE PLANIFICATION

ET D'ÉDUCATION FAMILIALE 04 50 42 89 87

789, avenue de Vessy - Ornex

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

Halte-Garderie

• LA FARANDOLE

Chemin Florian - Ferney-Voltaire 04 50 40 88 84

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 01 41 40 81 79

• **LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)**

59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Collecte des déchets sur la commune

• **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Péron** : 04 50 59 14 64

• **Saint-Genis-Pouilly** : 04 50 42 09 41

• **Versonnex** : 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;

samedi de 8h30 à 17h ; dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : 04 50 20 65 86

Lors de votre appel téléphonique, les agents du service Allô Encombrants vous préciseront le jour de leur prochain ramassage. Si vos objets sont réparables ou encore en état d'être utilisés, contactez les associations ou organisations qui récupèrent objets et vêtements pour aider les personnes en difficulté.

AGCR - St-Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : 04 50 42 40 35

Emmaüs - Annemasse : 04 50 39 34 96

★ Potirons en fête

SAMEDI 18 OCTOBRE 2014, DE 10H À 19H

Dédiée cette année à Halloween, la fête des potirons, qui est aussi celle des enfants et de leurs familles, débutera dès 10h à la salle René-Lavergne et se prolongera jusqu'en début de soirée. Buvette et petite restauration sur place.

Faites votre programme !

- 10h à 12h : dépôt des potirons en concours sur le thème d'Halloween
- 10h à 17h : dépôt des « desserts potirons »
- 14h à 18h : animations (exposition de potirons, atelier poterie, ateliers créatifs, château gonflable, maquillage pour enfants, vente de potirons, buvette...)
- 18h30 : remise des prix
- 19h : apéritif offert et dégustation des desserts aux potirons.



© Freepik

► Inauguration de la nouvelle école

**Vendredi 3 octobre 2014,
à partir de 18h30**

Renseignements : 04 50 28 74 74

► Cérémonie du 11-Novembre Mardi 11 novembre 2014, 11h

Place de l'Église, devant le
Monument aux morts.

► Repas des Aînés

Dimanche 14 décembre, dès 12h

Si vous êtes né avant 1945 et n'avez jamais participé au repas offert par la commune à la salle René-Lavergne, vous pouvez vous inscrire auprès des services de la mairie.

Renseignements :

04 50 28 74 74

En Bref



► Puits & Fontaines d'Ornex

L'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO) vient de publier un livret sur l'eau à Ornex. Ses auteurs, Josette Thill et J.-J. Bauswein,

remontent le temps et nous rappellent comment cette eau, si courante aujourd'hui, était autrefois remontée à la force des bras depuis les puits et les fontaines.

Trois douzaines de puits et de fontaines viennent illustrer le propos.

Livret de 84 p.,

A5 en couleur.

En vente à l'office de tourisme de Ferney-Voltaire 16€.

► Cérémonie des Vœux

Mercredi 7 janvier 2015, 19h

Salle René-Lavergne

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Maria Lapteva, Willy Delavenne, Évelyne Husselstein, Freddy Louis.
Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Crédit photographique :

Jean-Jacques Bauswein, Stéphanie Ponsart, Benjamin Debret

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire

• **Rédacteur :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint

• **Secrétaire Communication :** Marjorie Volckaert
communication@ornex.fr